VIVRE A MARIGNY

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°51 **JUIN 2014**

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Pierre REGNAULT, Nicole BUXEROLLES, Didier REGNAULT, Marie BEAUFILS, Robert ERAUD, Philippe PRUGNEAU, Pierre BRECHIGNAC, Morgane LOQUET-WIRTH, Jean-Christophe DECEUNINCK, Jean-Claude DIAT, Foulques de BARMON.

EDITO **P 2-3**

LA VIE MUNICIPALE **P 4-14**

- LES CONSEILS MUNICIPAUX P 4 –12
- CCAS P 13-14

LA VIE A VENIR : LES DATES A RETENIR **P 15**

LA VIE ASSOCIATIVE **P 16-18**

Le Comité des Fêtes P 16-17
L'U.S.M. P 18

LA VIE PRATIQUE **P 19-22**

LA VIE RÊVEE DES METS **P 23**

LA VIE EN PRESSE **P 24-36**

COORDONNEES DE LA MAIRIE **P 37**

VIVRE A MARIGNY

► *EDITO*

Chères Marignyssoises et chers Marignyssois,

La parution de ce bulletin n°51 est l'occasion de vous informer de la vie locale mais aussi de continuer à établir un lien entre les habitants de Marigny et le conseil municipal.

L'élaboration d'un bulletin demande beaucoup de travail, c'est pourquoi nous avons choisi d'en élaborer deux par an :

⇒ un mi-juin présentant le budget communal avec les projets ;

⇒ un mi-janvier retraçant les points essentiels de la vie locale de l'année écoulée.

Dès maintenant, je sollicite tout le monde et notamment les enfants pour le prochain numéro afin de transmettre des récits de voyages, de vacances ou des dessins pour les plus petits.

Je souhaite continuer d'assurer mes fonctions du mieux possible, dans la légalité, la transparence, l'objectivité, l'efficacité et surtout dans l'intérêt général de toute la commune.

L'ensemble des membres du conseil municipal et moi-même tenons tout particulièrement à remercier vivement les électrices et les électeurs de Marigny pour la confiance qu'ils nous ont accordée, dès le premier tour, lors des élections municipales du 23 mars 2014.

Je souhaite continuer d'assurer mes fonctions du mieux possible, dans la légalité, la transparence, l'objectivité, l'efficacité et surtout dans l'intérêt général de toute la commune.

Le budget 2014 a été établi avec la volonté de ne pas augmenter les taux des impôts qui restent donc inchangés.

La section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 226 508 €, celle de la section d'investissement à 115 373 €.

Concernant le programme de voirie 2014, la consultation des entreprises est en cours de préparation.

Un défibrillateur a été acheté et sera prochainement installé à l'extérieur de la salle polyvalente.

Comme chaque année, « l'opération fleurissement » est reconduite et je compte sur votre implication pour l'embellissement de la commune.

Pour l'entretien des espaces communaux, Didier OLIVIER, adjoint technique saisonnier, a été retenu parmi 11 candidats. Il est domicilié à Montilly. Nous lui souhaitons une bonne adaptation à ses nouvelles fonctions.

Cette année, après avoir célébré les 70 ans du débarquement en Juin, la France célèbrera le centenaire du premier conflit mondial. Le 11 novembre, c'est l'évocation de la Grande Guerre, nous ne devons jamais oublier tous ceux qui se sont sacrifiés pour que nous soyons ce que nous sommes aujourd'hui.
Au regard du nombre de noms inscrits sur le monument du bourg, Marigny n'a pas été épargné.
Aussi, afin de rendre hommage aux combattants et à leurs souffrances, j'invite les Marignyssoises et les Marignyssois à commémorer ce 100 ème anniversaire lors de la cérémonie du 11 novembre.

J'adresse mes vœux de réussite à toutes celles et tous ceux qui passent ou qui ont passé des concours ou des examens en cette période.

La journée « Marigny en Fête » organisée par le Comité des Fêtes et la municipalité de Marigny, s'est déroulée le 21 juin comme à l'habitude dans une ambiance familiale et conviviale. Les structures gonflables ont suscité un immense engouement chez les petits comme chez les grands.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Votre Maire,

Philippe PRUGNEAU

VIVRE A MARIGNY

▶ ***La vie municipale***

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni 3 fois depuis l'édition du bulletin de janvier 2014, les 27 février, 30 mars et 28 avril 2014.

Voici un résumé des différents points abordés et des décisions prises :

1. GESTION DE LA COMMUNE

1.1) Approbation des comptes 2013

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	181.099,87		10.937,59
Dépenses	136.185,54		69.782,57
Excédent de l'exercice	44.914,33	Déficit de l'exercice	-58.844,98
Excédent 2012 reporté	53.002,05	Excédent 2012 reporté	26.910,52
Excédent	**97.916,38**	**Déficit**	**31.934,46** = *65.981,92*

INVESTISSEMENT – CE QUI A ETE REALISE EN 2013

	Dépenses	***Recettes***
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	940,00	
VOIRIE	45.520,96	3.500,00
PLAN LOCAL D'URBANISME	992,86	
CENTRE SOCIAL DE SOUVIGNY	1.604,00	
ACQUISITION DE MATERIELS	4.931,87	
SALLE POLYVALENTE	590,53	
MATERIEL INFORMATIQUE	2.265,78	
	56.846,00	3.500,00
REMBOURSEMENT DU CAPITAL EMPRUNTE (salle polyvalente et logements)	12.936,57	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**69.782,57**	
	=======	
FONDS DE COMPENSATION T.V.A.		7.437,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		**10.937,59**
		=======

RESTES A REALISER DE L'INVESTISSEMENT

Dépenses	13.498,00	(voir détail ci-après)
Recettes	0,00	
Solde à couvrir	13.498,00	
	=======	

BESOIN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT COMPTE TENU DU DEFICIT PROPRE A LA SECTION

Déficit de clôture section investissement	- 31.934,46
Solde à couvrir des « Restes à réaliser »	- 13.498,00
Besoin de financement de l'investissement	- 45.432,46

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Excédent de fonctionnement	97.916,38
Affectation complémentaire en réserve	-45.432,46
Excédent à reporter en fonctionnement	**52.483,92** (B.P 2014)

DETAIL DES « RESTES A REALISER »

	Dépenses reportées
Signalisation des lieux dits	1.000,00
Voirie	5.579,00
Plan Local d'Urbanisme	1.951,00
Mobilier mairie	500,00
Acquisition de matériels	448,00
Achat utilitaire	20,00
Défibrillateur	1.000,00
Aménagement extérieur logements	1.000,00
Salle polyvalente	1.000,00
Aménagement village	1.000,00
	13.498,00

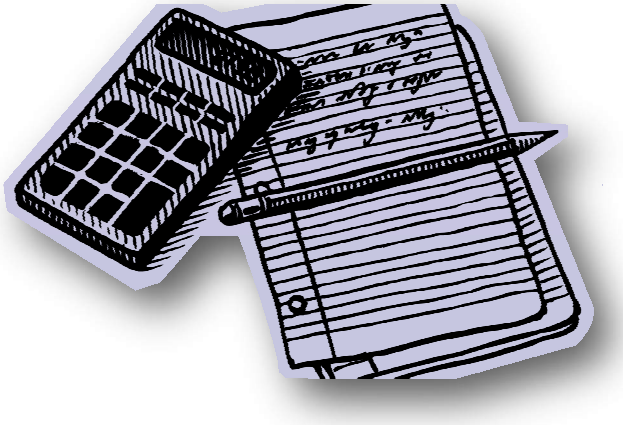

1.2) Vote du budget primitif 2014

FONCTIONNEMENT : montant global : 226.508 €

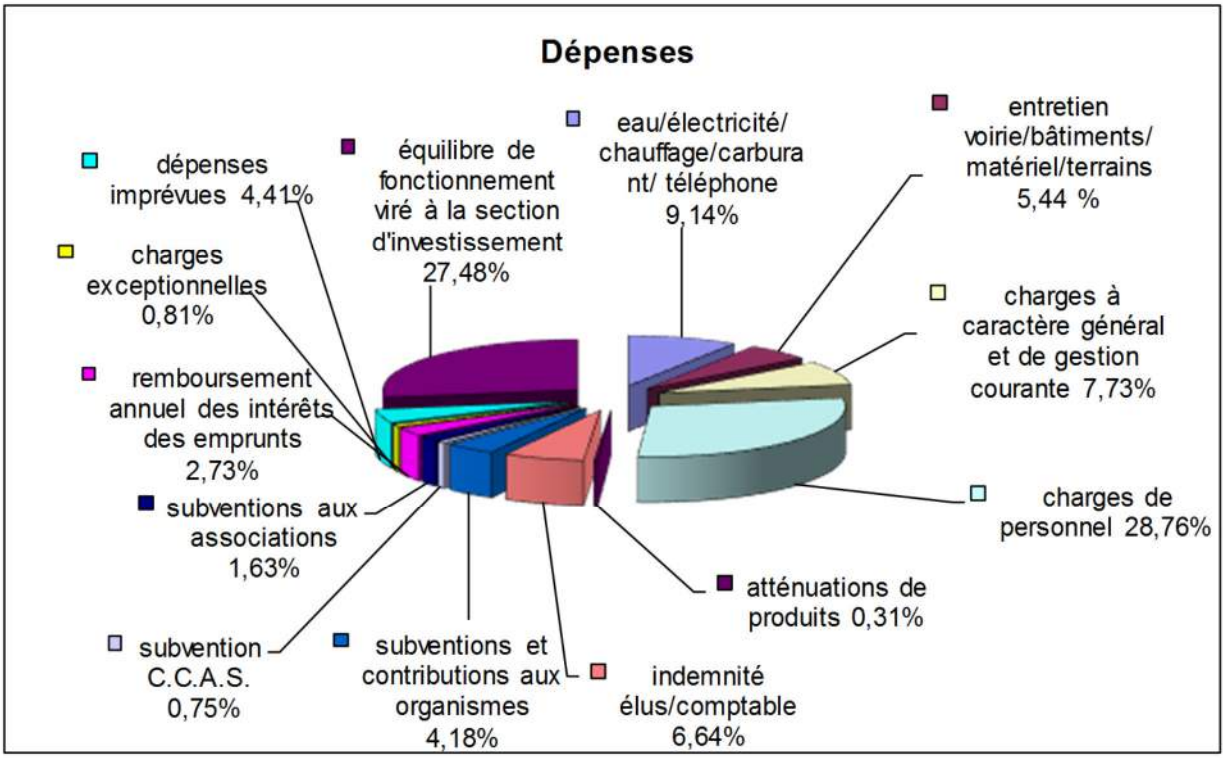

Charges à caractère général : achat de petit matériel - maintenance - assurances - fournitures administratives - documentation – publications
Contributions aux organismes : SICTOM - SDIS - Centre Social de Souvigny - S.D.E. 03 - Participation frais de fonctionnement des écoles

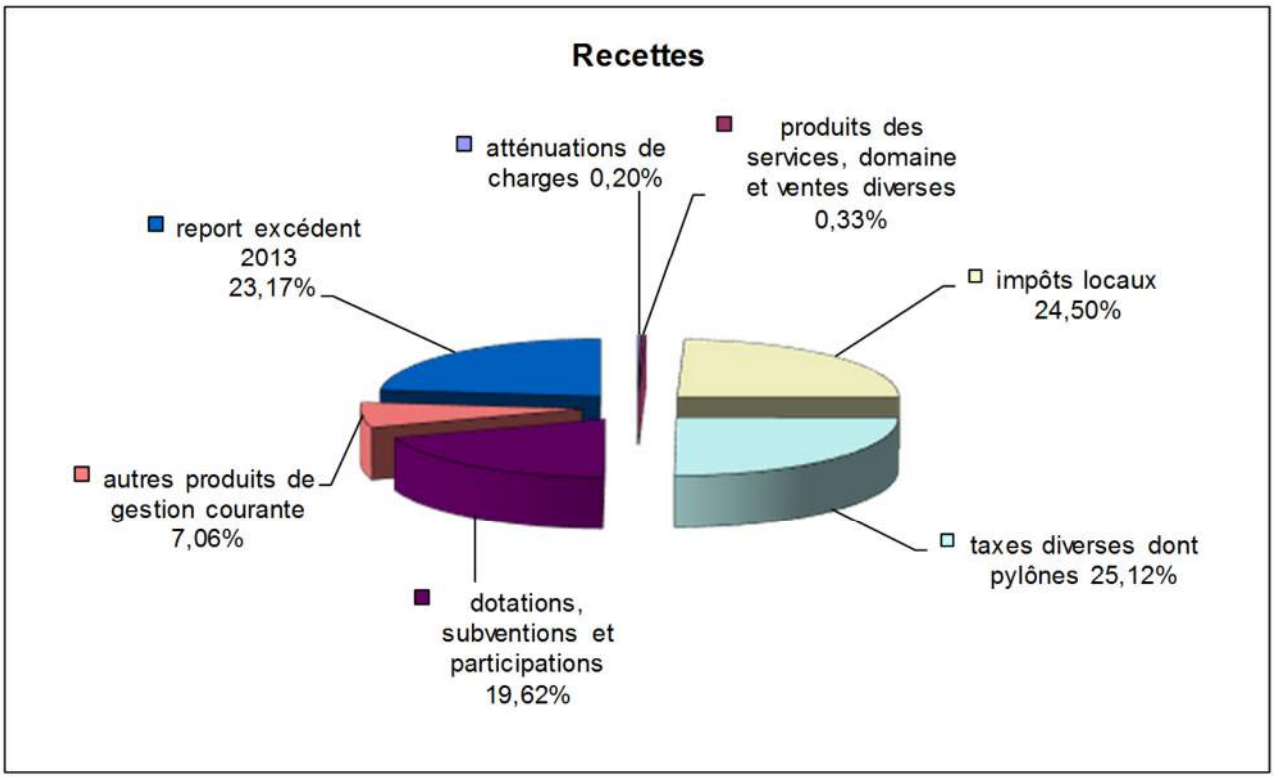

Im-
pôts locaux :

Taxe d'habitation - taux 11,66 % - produit 28 404 €
Taxe foncière (bâti) - taux 7,93 % - produit 11 213 €
Taxe foncière (non bâti) - taux 34,48 % - produit 15 895 €

BUDGET primitif 2014

INVESTISSEMENT : montant global : 115 373 €

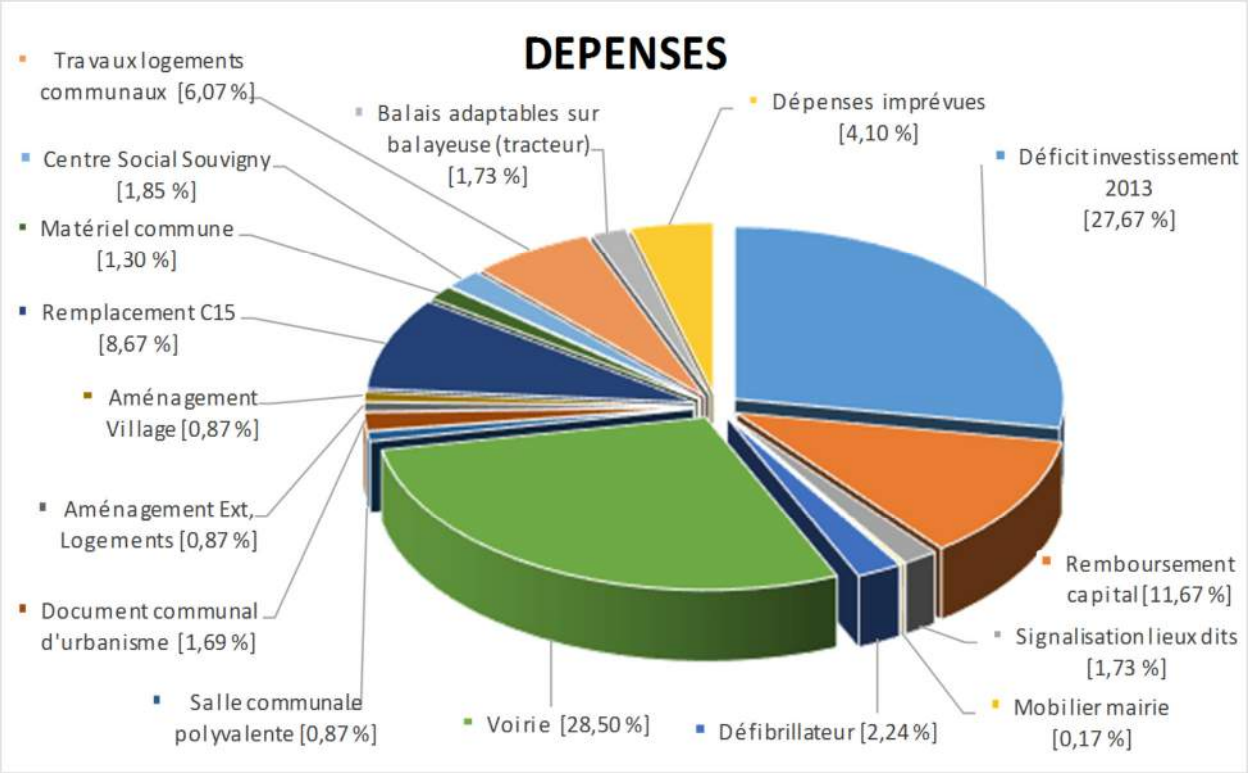

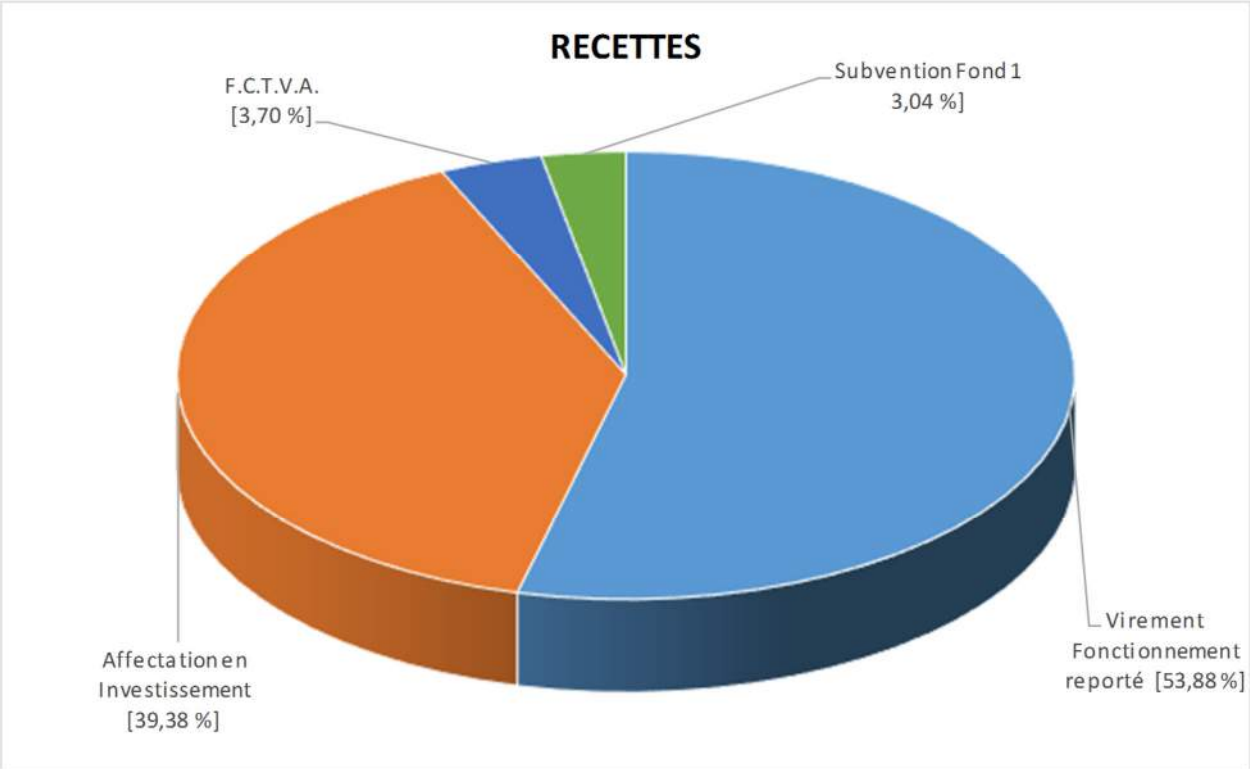

F.C.T.V.A. : fonds de compensation de la T.V.A. versée pour les investissements réalisés en 2013
Subvention Fond 1 : dotation du Conseil Général de 3 500 €

VIVRE A MARIGNY

▶ ***La vie municipale***

Subventions aux associations et autres :

BENEFICIAIRES	MONTANT
Association Française contre les Myopathies	30.00
Amicale des Donneurs de Sang Souvigny	30.00
Amicale des Pompiers de Souvigny	200.00
Association des Paralysés de France	40.00
Association Prévention Routière	30.00
Centre Cantonal Jeunes Agriculteurs	40.00
Croix-Rouge Française Comité de Moulins	30.00
Groupement de Défense des Végétaux Marigny	140.00
Ligue contre le Cancer	30.00
Association des Sclérosés en plaques	30.00
Ecole St Mayeul St Odilon (fonctionnement) 4 enfants*	2290.52
Secours Populaire Français	30.00
Union Sportive Marignyssoise	700.00
Restaurants du Cœur	30.00
Maison Familiale de Limoise	50,00
TOTAL	**3 700.52**
Centre Communal d'Action Sociale de Marigny	1.700.00
TOTAL	**1.700.00**

*****subvention identique à celle attribuée pour les enfants de l'école publique (somme inscrite dans un autre chapitre comptable).

2. DELIBERATIONS DIVERSES

1°) <u>A.T.D.A. (Agence Technique Départementale de l'Allier)</u> : approbation des nouveaux statuts et décision de retenir la compétence optionnelle proposée :

Avec la disparition de l'A.T.E.S.A.T. qui aidait les communes pour toute la voirie (arrêtés, travaux…), l'A.T.D.A. (Agence Technique Départementale de l'Allier) a modifié ses statuts pour proposer aux collectivités une compétence optionnelle.
Une contribution est demandée : 0,30 € / habitant pour adhérer à cette compétence optionnelle pour les populations < 300 habitants, puis une rémunération des prestations comme suit :

Prestations	Rémunération
Assistance à la rédaction des actes du domaine public	Gratuit
Assistance technique à maîtrise d'ouvrage : Voirie Ouvrage d'art Bâtiment	Rémunération établie selon la strate de population et calculée sur le montant HT des travaux : Communes < 300 habitants…….3 %
Assistance au suivi des ouvrages d'art	Facturation au temps passé, y compris temps de déplacement, visite et rédaction du rapport de visite…..30 €/heure
Assistance à la gestion de la voirie	Facturation au temps passé, y compris temps de déplacement 30 € / heure.

Cette tarification sera appliquée à chaque dossier confié à l'A.T.D.A.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver les nouveaux statuts de l'A.T.D.A., et d'adhérer à la compétence optionnelle.

2°) OPERATION FLEURISSEMENT 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de reconduire l'opération fleurissement pour l'année 2014, en attribuant à chaque foyer un bon d'achat de plants de fleurs de 17 €.

3°) CONVENTION POTEAU INCENDIE : approbation et autorisation de signature pour M. le Maire

Le Conseil Municipal décide d'approuver la convention fixant les conditions d'entretien des poteaux incendie entre le SIVOM Rive Gauche Allier et la commune de Marigny, pour une durée de trois ans et autorise M. le Maire à signer celle-ci.

4°) CONVENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE ET L'EXPLOITATION DES ITINERAIRES DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VELOROUTES ET VOIES VERTES : approbation et autorisation de signature pour M. le Maire

Cette convention concerne une partie du circuit passant sur la voie communale contournant le Château de Charnes jusqu'à la maison forestière « la corne des Charmes ». Elle est prévue pour cinq ans, renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties trois mois avant son échéance.
M. le Maire est autorisé à signer cette convention.

5°) MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE : convention de participation prévoyance Centre de Gestion de l'Allier

Les employés municipaux, exerçant plus de 200 heures trimestriellement, bénéficient d'une aide de la commune pour leur prévoyance depuis plusieurs années à hauteur de 50 % de leur cotisation. Le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la protection sociale complémentaire impose maintenant un montant par agent et non un pourcentage. La commune a adhéré aux garanties proposées dans le cadre de la convention de participation Centre de Gestion 03 qui a retenu la MNT, formule 2 sans régime indemnitaire, 17 € par agent pour 35 heures de travail.

6°) CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2014

A) INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - ELECTION DU MAIRE ET DE DEUX ADJOINTS

ELECTION DU MAIRE

Philippe PRUGNEAU a été élu Maire au 1er tour de scrutin, par onze voix.

ELECTION DES ADJOINTS

Robert ERAUD a été élu 1er Adjoint au 1er tour de scrutin, par onze voix,
Pierre BRECHIGNAC a été élu 2ème Adjoint au 1er tour de scrutin, par onze voix.

B) DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MOULINS

Ils sont désignés par ordre du tableau du Conseil Municipal.
Titulaire : Philippe PRUGNEAU
Suppléant : Robert ERAUD

C) DELEGATIONS AU SEIN DES INSTANCES ET ORGANISMES EXTERIEURS

1) S.D.E. 03 SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE L'ALLIER

Délégué titulaire : REGNAULT Jean-Pierre Délégué suppléant : DIAT Jean-Claude

2) SIVOM EAU SOUVIGNY

2 délégués titulaires : ERAUD Robert BRECHIGNAC Pierre
2 délégués suppléants : de BARMON Foulques Diat Jean-Claude

3) C.N.A.S COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE *(pour le personnel communal)*

Délégué collège des élus : BUXEROLLES Nicole

4) CENTRE SOCIAL DE SOUVIGNY

Délégué : PRUGNEAU Philippe

5) C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

(Nombre de membres fixé à 10, outre le Maire, autant de membres élus que de membres nommés par le Maire)

Membres élus : de BARMON Foulques REGNAULT Didier DIAT Jean-Claude
LOQUET-WIRTH Morgane BUXEROLLES Nicole

6) COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Délégués titulaires : de BARMON Foulques REGNAULT Jean-Pierre BRECHIGNAC Pierre
Délégués suppléants : ERAUD Robert BEAUFILS Marie LOQUET-WIRTH Morgane

7) COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS

Liste des noms dressée et soumise au Service des Impôts pour retenir 6 titulaires et suppléants.
Commissaires titulaires proposés :
ERAUD Robert- BRECHIGNAC Pierre – DE BARMON Foulques – REGNAULT Jean-Louis – AUBOIRON Marc – SIMONARD Maurice – DE FROMENT Xavier – DESSERT Marie-Emmanuelle – COUTURIER Jean-Paul – DECEUNINCK André – CHABOT Marie-Thérèse – LADURE François.

Commissaires suppléants :
PERROT Sylvaine, REGNAULT Jean-Pierre, DIAT Jean-Claude, PERRONNY Jean-Paul, CHASSERY Didier, DE MEERLEER Anne, SURLEAU Anne-Marie, MOREL Philippe, PINSON Jean-Jacques, DE FROMENT Guy, MERCIER Dominique.

Par arrêté du 2 juin 2014 ont été nommés commissaires par le Directeur des Services Fiscaux de l'Allier jusqu'à l'expiration du mandat municipal, les noms soulignés ci-dessus.

8) AUTRES DELEGUES, INSTANCES DIVERSES

Délégué A.T.D.A. ERAUD Robert (Assistance Technique Départementale Allier)

Sécurité Routière REGNAULT Didier (Correspondant, élu référent Sécurité Routière)

Correspondant Défense BRECHIGNAC Pierre (*Destinataire d'une information spécifique de la part du Ministère de la Défense. Il peut informer et sensibiliser les administrés de la possibilité offerte à chaque citoyen de prendre part à des activités de défense dans le cadre du volontariat, de la préparation militaire et de la réserve citoyenne).*

D) FORMATION DES COMMISSIONS INTERNES

BUDGET – FINANCES
Philippe PRUGNEAU, Robert ERAUD, Pierre BRECHIGNAC, Marie BEAUFILS, Nicole BUXEROLLES, Foulques de BARMON, Didier REGNAULT.

BATIMENTS COMMUNAUX – VOIRIE
Philippe PRUGNEAU, Pierre BRECHIGNAC, Nicole BUXEROLLES. Foulques de BARMON, Jean-Christophe DECEUNINCK, Jean-Claude DIAT et Jean-Pierre REGNAULT.

FLEURISSEMENT ET AMENAGEMENT DES ESPACES COMMUNAUX
Philippe PRUGNEAU, Pierre BRECHIGNAC, Marie BEAUFILS, Nicole BUXEROLLES et Morgane LOQUET-WIRTH.

FETES ET CEREMONIES
Philippe PRUGNEAU, Foulques de BARMON, Morgane LOQUET-WIRTH, Didier REGNAULT et Jean-Pierre REGNAULT.

COMMUNICATION
Philippe PRUGNEAU, Robert ERAUD, Marie BEAUFILS, Nicole BUXEROLLES, Didier REGNAULT et Jean-Pierre REGNAULT.

URBANISME
Philippe PRUGNEAU, Robert ERAUD, Pierre BRECHIGNAC, Marie BEAUFILS. Nicole BUXEROLLES, Foulques DE BARMON, Jean-Claude DIAT et Jean-Pierre REGNAULT.

E) FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Considérant que les communes de moins de 1000 habitants sont tenues d'allouer à leur premier magistrat l'indemnité maximale prévue par la loi pour la strate démographique à laquelle appartient la commune, sauf décision expresse, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, les intéressés s'étant abstenus, a décidé d'allouer pour :

- **le maire :** l'indemnité de fonction au taux maximal prévu par la loi pour la strate démographique des communes de moins de 500 habitants, soit : 17 % de l'indice 1015 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique (646,25 € brut) ;

- **les adjoints :** 6,60 % de l'indice 1015 de la Fonction Publique (250,90 € brut).

Nouveau Conseil Municipal

Cérémonie du 8 mai 2014

Commission communication le 2 juin 2014

Commission voirie le 26 mai 2014

Commission fleurissement le 8 avril 2014

VIVRE A MARIGNY

▶ ***La vie municipale***

C.C.A.S

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2014

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le compte de Gestion du Percepteur et le compte administratif 2013 présentent le même résultat, soit un excédent de clôture pour cette année de **1.955.,97 €.**

DETAIL DES RECETTES		**DETAIL DES DEPENSES**	
Subvention de la commune	1.700,00	Assurance des membres	180,00
Participation lors du repas des aînés	215,00	Repas des aînés	1.138,25
Don de la Famille SIMONARD (2 ans)	80,00	Colis de fin d'année	490,00
Excédent 2012 reporté	1.769,22		
	3.764,22		1.808,25

Le repas a réuni 39 personnes dont 14 payantes (membres du CCAS et invités). Un coffret cadeau a été offert aux dames et une bouteille de champagne aux messieurs.

BUDGET PRIMITIF 2014

Compte tenu de l'excédent reporté 1.955,97 €, de la subvention de la commune 1.700 € , d'une prévision de libéralités reçues de 160 € et d'un don de la famille SIMONARD de 40,00 €, **le budget a été voté en équilibre à 3.855 €** (arrondi à l'euro).

Détail dépenses prévisionnelles : assurance des membres bénévoles 180 € - repas et colis 1.800 € - subsides éventuels 1.500 € - aides 375 €.

REPAS DES AINES 2014 : date prévue pour le **DIMANCHE 19 OCTOBRE**. 52 personnes auront plus de 60 ans dont 4 nouvelles nées en 1954.

COLIS DE FIN D'ANNEE : 32 personnes auront 65 ans et plus, 19 dames et 13 messieurs.

NOUVEAUX MEMBRES DESIGNES APRES LES ELECTIONS

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. est composé de :

⇒ **pour le Conseil Municipal :**

BUXEROLLES Nicole, De BARMON Foulques, DIAT Jean-Claude, LOQUET-WIRTH Morgane, REGNAULT Didier.

⇒ **des membres suivants, nommés par le Maire par arrêté :**

BEAUFILS Chantal, CHABOT Marie-Thérèse, FILLERE Marie-Jo, PINSON Jean-Jacques et BARAST Yannique (représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Allier).

Réunion du 13 mars 2014

VIVRE A MARIGNY

► ***La vie à venir***

Les dates à retenir

Samedi 19 juillet : Concours de Pétanque de l'U.S.M. (foot).

Samedi 09 août : Traversée du bourg par des cyclotouristes lors de la semaine Fédérale Internationale.

Dimanche 31 août : Commémoration en mémoire des six fusillés du 27 août 1944, au Monument de la forêt à partir de 11 H.

Samedi 04 octobre : Soirée du Comité des Fêtes (moules frites).

Dimanche 19 octobre : Repas d'automne du C.C.A.S.

Samedi 25 octobre : Concours de belote de l'U.S.M. (14 H 00).

Lundi 11 novembre : Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 (rendez-vous à 11H d'abord au Monument du bourg).

Samedi 06 décembre : Arbre de Noël et soirée du Comité des Fêtes

Samedi 03 janvier 2015 : Cérémonie des voeux

VIVRE A MARIGNY

► ***La vie associative***

LE COMITE DES FÊTES

La soirée théâtrale

« PILOUFACE » a régalé son public

Même si la salle des fêtes était confortablement garnie, la quatrième édition de la soirée théâtrale a peut-être connu un succès populaire un peu en retrait par rapport aux années précédentes, mais, à coup sûr, les absents ont eu grand tort !

En effet les comédiens avermois, Jean-Luc Dorsit en tête, n'ont pas failli, et le public ne s'y est assurément pas trompé en leur réservant au final un petit triomphe. Tout au long de la pièce de Laurent Ruquier les répliques des uns et des autres déclenchaient rires et applaudissements qui traduisaient bien la satisfaction des spectateurs. Les comédiens sont d'ailleurs à féliciter à plus d'un titre. D'abord, on le répète, pour leur performance sur scène, ensuite, ils ne joueront cette comédie que cinq fois, ce qui est vraiment peu compte tenu de l'investissement nécessaire pour être au top le jour J (répétitions plusieurs fois par semaine depuis des mois), et enfin, ce sont eux évidemment qui montent les décors la veille ou le matin de la représentation et qui les démontent dès le rideau baissé, ce qui n'est pas une mince affaire !

Aussi, c'est avec une certaine impatience que les amoureux du théâtre attendront le prochain rendez-vous.

La marche de l'Omelette

Malgré un temps maussade, la 18ème marche de l'omelette a battu son record de fréquentation avec pas moins de cent vingt-sept randonneurs, dont une cinquantaine a fait le grand parcours de 16 km.

S'élançant à leur guise entre 14h30 et 15h30, les marcheurs ont arpenté le bucolique bocage marignyssois au gré des deux parcours dont les tracés, d'après les dires des uns et des autres, ont été particulièrement appréciés.

Pour la cinquième année consécutive, la coupe du groupe le plus nombreux a été remise par Didier Régnault aux marcheurs de Neuvy, tandis que Guillaume Chassery 4 ans, qui a bouclé sans sourciller le tracé de 8 km, a reçu la coupe destinée à récompenser le plus jeune participant.

Enfin, après la remise des récompenses, la majorité des randonneurs a dégusté la traditionnelle omelette.

Le méchoui

Beau succès du méchoui

Une journée ensoleillée, une salle des fêtes bien remplie, des jeux gonflables mis en place par la municipalité faisant l'unanimité, un cheval (Sarvemm) toujours solide et placide, une marquisette fraîche, des préposés au méchoui égaux à eux-mêmes, donc au top, et un feu d'artifice enchanteur, tout était réuni pour faire de cette journée de réjouissance un vrai moment de plaisir pour tous les marignyssois.

Dès le matin, la préparation du feu et du mouton, travail de précision, donnait le tempo, et à 14 h, la pauvre bête était hissée sur son lieu de punition ! Pendant plusieurs heures elle se tourna et se retourna sans rouspéter pour donner le moment venu le meilleur d'elle-même. Pendant ce temps, les boissons, marquisette en tête, rafraîchissaient et il le fallait en ce jour où les gosiers frisaient la déshydratation. Les jeux gonflables en place, les petits ne perdaient pas un seul instant pour en profiter au maximum, mais les plus âgés allaient avoir droit, eux aussi, à leur moment de franche rigolade ! Certains étaient d'ailleurs scotchés, et pas qu'au sens figuré, sur le tout nouveau jeu ! Après quelques marquisettes englouties (avec beaucoup de modération), il fallait bien passer à table et le méchoui ne reçut que des éloges (méritées) !

Côté feu d'artifice, une fois de plus, le spectacle fut un vrai bonheur, comme quoi, même un village bien modeste (en taille) peut se targuer d'offrir un peu de merveilleux à ses habitants.

La soirée s'est alors poursuivie aux rythmes de la sono qui proposa de la musique pour tous les goûts !

La soirée « Moules-frites » en difficulté ?

Après trois années d'un succès très mitigé, à tel point qu'elle fut, il y a deux ans, purement et simplement annulée faute de participants suffisants, la soirée « Moules-frites » programmée le samedi 4 octobre prochain a fait l'objet d'un examen attentif de la part des membres du comité des fêtes pour décider ou non de la maintenir. Etant acté qu'une sono agrémentant la soirée est indispensable, un minimum de participants est donc obligatoire pour qu'un prix raisonnable puisse être proposé à chacun, ce qui a d'ailleurs toujours été le cas pour n'importe quelle manifestation à Marigny.

Pour que les traditions ne se perdent pas, il a donc été décidé de maintenir pour cette année la soirée « Moules-frites » sous réserve que, le moment venu, le nombre d'inscrits soit suffisant. Si tel n'était pas le cas, les responsables se verraient contraints et forcés, la mort dans l'âme, de l'annuler et de la retirer alors du calendrier de façon définitive.

VIVRE A MARIGNY

► *La vie associative*

L'U.S.M.

La bonne santé de l'USM

Le championnat de foot 2013/2014 est donc terminé et l'USM s'octroie la 4ème place de troisième division poule D, soit la perte d'une place par rapport à la saison précédente, ce qui est insignifiant et avec 9 victoires, un seul nul et 6 défaites (42 buts marqués contre 30 encaissés), son classement est quand même valorisant. En coupe Jean-Vidal, les hommes de Franck Souverain passaient deux tours (face à Le Theil et St-Sornin), mais en 1/32è, ils devaient laisser Villeneuve s'imposer largement, normal car évoluant trois divisions au-dessus. En coupe Paul-Baptiste, ils chutaient également en 1/32è, s'inclinant nettement face à St-Rémy-en-Rollat classée elle aussi trois divisions au-dessus. Première moitié de tableau en championnat, des éliminations en 1/32è dans les deux coupes, la balance penche du bon côté ! La récente assemblée générale a permis d'abord de faire un point précis sur la saison écoulée et ensuite de préparer la prochaine. Evoquant la saison sportive, le président s'est montré satisfait avec quand même un bémol au vu des cartons infligés à ses joueurs et les amendes allant avec ! Malgré ces amendes (quand même pas si nombreuses !), le solde de la saison écoulée est heureusement positif et la situation financière saine. Il faut dire que les dirigeants se sont bien battus pour faire rentrer des subsides (concours de pétanque, de belote, confection de calendriers, buvette au stade), la substantielle subvention municipale étant de son côté loin d'être négligeable. De son côté, le coach Raphaël Vaujour se montra élogieux envers ses joueurs, d'abord de la bonne fréquentation des entraînements et ensuite, globalement de la saison. Enfin, ombre au tableau, et surprenant tout le monde, il annonça sa décision de ne pas repartir pour 2014/2015. Philippe Prugneau, maire prit alors la parole pour dire sa satisfaction de voir un club de foot perdurer sur la commune, ce qui est loin d'être acquis, et surtout avec des résultats très honorables obtenus dans un excellent état d'esprit. Mais le point important abordé fut la célébration prévue le samedi 6 juin 2015 pour la vingtième saison d'existence en continue de l'USM fondée par Jean-Pierre Régnault en 1994. A ce sujet, il a été décidé de faire une réunion spéciale en début de saison prochaine pour déterminer le contenu et l'organisation de cette manifestation. Quant au renouvellement du bureau, pas de changement : Président d'honneur : Philippe Prugneau, Président : Franck Souverain, Vice-Président : Yves Philippe, Secrétaire : Mickaël Vignal, Secrétaire-adjointe : Chantal Philippe, Trésorière : Nathalie Brunet, Trésorière-adjointe : Stéphanie Philippe.

Préparation des 20 ans de l'USM

Une réunion de préparation à la célébration des 20 ans de l'USM est programmée le samedi 6 septembre à 18 h 30 salle de la mairie. La présence de tous les dirigeants et joueurs est vivement souhaitée tout comme celle des sympathisants du club de foot.

VIVRE A MARIGNY

▶ ***La vie pratique***

INFORMATIONS DIVERSES

RAPPEL - RECENSEMENT MILITAIRE - INSCRIPTION OBLIGATOIRE A 16 ANS - FILLES ET GARCONS

Depuis le 1er janvier 1999 tous les garçons et les filles de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile durant le mois de leur 16ème anniversaire.
L'attestation de recensement qui leur est délivrée par la mairie est indispensable pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire sur les listes électorales, aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto ou auto, concours de la fonction publique…) et dans un établissement scolaire. En conséquence cette attestation est à conserver précieusement.

RAPPEL - SICTOM NORD-ALLIER - JOURS D'OUVERTURE ET DE FERMETURE - HORAIRES

DECHETERIE DE COULANDON (04 70 46 08 41) :
fermée le lundi, dimanche et jours fériés,
ouverte le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Horaire d'ouverture, durant toute l'année : 9h00-12h30 /13h45-17h30

SICTOM Nord Allier RD 779 - 03230 CHEZY

Tél. : 04 70 46 77 19
Mail : www.sictomnordallier.fr

Allongement à 15 ans de la durée de validité de la carte nationale d'identité

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures, y compris pour les cartes en cours de validité. La date de validité inscrite sur votre carte ne sera cependant pas modifiée, ce qui implique quelques précautions quand vous voyagez à l'étranger.

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité sécurisée de la France (carte plastifiée) passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cette extension de validité, qui vise à la simplification des démarches administratives, s'applique également aux cartes en cours de validité, c'est-à-dire délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Celles-ci n'ont cependant pas besoin d'être renouvelées : elles bénéficieront automatiquement d'une extension de validité de 5 ans.

Les mineurs (moins de 18 ans) ne sont pas visés par cette réforme : leur carte d'identité reste valable 10 ans.

En cas de voyage à l'étranger avec une carte d'identité dont la durée de validité est dépassée depuis moins de 5 ans, le ministère de l'intérieur conseille de se munir de la fiche d'information disponible sur son site internet (Ministère de l'intérieur) et qui atteste, dans les langues des pays concernés, cette prolongation de validité. Dans la mesure du possible, l'utilisation du passeport est cependant préconisée pour voyager hors Union européenne. Les personnes souhaitant se rendre à l'étranger avec une carte nationale d'identité peuvent se renseigner aussi sur le site www.diplomatie.gouv.fr, à la rubrique conseils aux voyageurs.

CHARTE DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE AGEE DEPENDANTE

Lorsqu'il sera admis que les personnes âgées dépendantes ont droit au respect absolu de leurs libertés d'adulte et de leur dignité d'être humain, cette charte sera appliquée dans son esprit.

Art. 1 : CHOIX DE VIE *: toute personne âgée dépendante garde la liberté de choix de son mode de vie.*

Art. 2 : DOMICILE ET ENVIRONNEMENT *: le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.*

Art. 3 : UNE VIE SOCIALE MALGRE LES HANDICAPS *: toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.*

Art. 4 : PRESENCE ET ROLE DES PROCHES *: le maintien des relations et réseaux amicaux est indispensable aux personnes âgées dépendantes.*

Art. 5 : PATRIMOINE ET REVENUS *: toute personne âgée dépendante doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus.*

Art. 6 : VALORISATION DE L'ACTIVITE *: toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver ses activités.*

Art. 7 : LIBERTE DE CONSCIENCE ET PRATIQUE RELIGIEUSE *: toute personne âgée dépendante doit pouvoir participer aux activités religieuses ou philosophiques de son choix.*

Art. 8 : PRESERVER L'AVENIR ET PREVENIR *: la prévention de la dépendance est une nécessité pour l'individu qui vieillit.*

Art. 9 : DROIT AUX SOINS *: toute personne âgée dépendante doit avoir, comme toute autre, accès aux soins qui lui sont utiles.*

Art. 10 : QUALIFICATION DES INTERVENANTS *: les soins que requiert une personne âgées dépendante doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant.*

Art. 11 : RESPECT DE LA FIN DE VIE *: soins et assistance doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.*

Art. 12 : LA RECHERCHE UNE PRIORTITE ET UN DEVOIR *: la recherche pluridisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité.*

Art. 13 : EXERCICE DES DROIT ET PROTECTION JURIDIQUE DE LA PERSONNE *: toute personne en situation de dépendance doit voir protéger non seulement ses biens, mais aussi sa personne.*

Art. 14 : L'INFORMATION : MEILLEUR MOYEN DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION *: l'ensemble de la population doit être informé des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées dépendantes.*

FNG
Fondation Nationale de Gérontologie

Conception et réalisation par nos soins : CLIC AMAGE-52 Avenue d'Orvilliers-03000 MOULINS

Pour vos questions,

- Quel type de service peut répondre à mes besoins ?
- Où puis-je trouver de l'aide pour les soins à domicile ?
- Quels services d'aide à domicile sont présents sur ma commune ?
- Papa va sortir de l'hôpital, il est très dépendant, comment peut-on faire pour l'accueillir au mieux à la maison ?
- Quelle maison de retraite ?
- Qu'est-ce que l'APA ? Auprès de qui dois-je la demander ?
- Quelles sont les aides aux aidants ?
- Un couple de mes patients est en difficulté comment les aider
- Etc...

L'équipe du CLIC

vous accueille, vous écoute,
vous informe, vous oriente,
vous accompagne

du lundi au vendredi

de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Fermé au public le mardi matin

Zone d'intervention :

Le CLIC AMAGE couvre les 111 communes des 12 cantons de l'Arrondissement Moulinois :

Bourbon l'Archambault	**Chantelle**	**Chevagnes**
Dompierre sur Besbre	**Le Montet**	**Lurcy Lévis**
Moulins-Ouest	**Moulins-Sud**	**Neuilly le Real**
Souvigny	**Saint Pourçain sur Sioule**	**Yzeure**

SERVICE CONVENTIONNÉ ET AGRÉÉ :

Conseil Général Département de l'Allier — Carsat Retraite & Santé au travail Auvergne

Association Loi 1901 n° W032001766
JO du 3 novembre 2007
SIREN 508 584 018 - SIRET 508584 018 00016 - APE 9499Z

Centre
Local
d'**I**nformation et
de **C**oordination
de
l'**A**rrondissement
Moulinois
Accompagnement
GErontologique

52 avenue d'Orvilliers
03000 MOULINS
Tél. secrétariat : 04 70 42 58 70
Fax : 04 70 42 58 71
Mail : secretariat@clicamage.fr
Site internet : www.clicamage.org

La Fédération Française de la Retraite Sportive

La F.F.R.S. est une fédération multisports largement ouverte aux retraités, préretraités et toutes personnes de plus de 50 ans. Elle favorise en toute sécurité la pratique conviviale, hors compétition, des activités physiques et sportives.

Une fédération fondée en 1983 :
- Reconnue par le Ministère de la Santé,
- Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et la vie associative,
- Reconnue d'utilité générale et publique,
- Organisée par des seniors pour les seniors.

➲ *Une réponse nouvelle et originale à des besoins nouveaux*

La F.F.R.S. rassemble plus de 67 000 «retraités sportifs» et «sportifs retraités», répartis dans plus de 500 clubs, regroupés au sein de 50 comités départementaux.

La F.F.R.S. a créé ses propres brevets d'animateurs. Elle assure la formation des adhérents bénévoles en s'appuyant sur une équipe de cadres techniques spécialisés et d'instructeurs fédéraux.

➲ *Forme et Santé par les activités physiques adaptées*

Il est reconnu que la pratique régulière d'activités permet de conserver ou de récupérer son potentiel physique et mental.

La FFRS fortement engagée dans les actions en faveur de la santé

Les membres de la commission médicale font partie du Conseil Scientifique National réunissant les spécialistes de physiologie, de médecine du sport et gérontologie.
Elle collabore également à la gestion d'un centre de documentation regroupant des informations internationales relatives aux activités physiques conseillées aux seniors.

La forme sans contrainte
Le bien-être partagé

La Retraite Sportive dans l'Allier

Les responsables de clubs en 2013

AINAY-LE-CHATEAU : J. DUMONT - Tél. : 04 70 07 91 20
BEAULON : J. BONIN - Tél. : 04 70 42 72 05
BELLERIVE et agglo. VICHYSSOISE : S. VALLET - Tél. : 04 70 41 93 72
BILLY : M.N. CHAUSSE - Tél. : 04 70 45 28 68
BOURBON L'ARCHAMBAULT : C. MARCHAND - Tél. : 04 70 67 16 99
CHARMEIL / VENDAT / ST REMY : F. VASSEUR - Tél. : 04 70 41 96 61
COSNE D'ALLIER : J. ROCHELET - Tél. : 04 70 07 58 96
DROITURIER : M. BOZONNAT - Tél. : 04 70 55 07 82
EBREUIL : C. JORAND - Tél. :04 70 32 93 04
GANNAT : B. GAUME - Tél. : 04 70 90 11 45
HURIEL : R. CHABRIDON - Tél. : 04 70 28 63 10
LAVAULT SAINTE ANNE : J.P. MAYER - Tél. : 04 70 29 44 75
LE DONJON : J. BAYON - Tél. : 04 70 31 85 34
LE MAYET DE MONTAGNE : N. GAIME - Tél. : 04 70 59 72 62
MARCILLAT EN COMBRAILLE : J. ANDRIVON - Tél. : 04 70 51 62 27
MONTLUÇON : F. FOUQUET - Tél. : 04 70 07 87 11
MONTMARAULT : B. CRENON - Tél. : 04 70 07 05 52
MOULINS : J.P. JULIEN - Tél. : 04 70 44 69 08
NERIS-LES-BAINS : H. NOWAK - Tél. : 04 70 03 00 78
NEUVY : M.C. JOIGNEAUX - Tél. : 04 70 46 64 45
ST-LOUP : C. MEYNIER - Tél. : 04 70 45 00 31
ST-POURÇAIN S/SIOULE : G. REBOT - Tél. : 04 70 45 32 49
ST-POURÇAIN S/BESBRE : J. BACH - Tél. : 06 40 42 80 76
TRONGET : F. MEUNIER - Tél. : 04 70 47 10 53
VARENNES S/ALLIER : B. BOURGEADE - Tél. : 04 70 45 08 35
VILLEFRANCHE D'ALLIER : B. LIMOGES - Tél. : 04 70 07 83 21

Club

Vous souhaitez en savoir plus

Site Internet : www.coders03.fr
Courriel : president.coders03@gmail.com

Crédoitos : Agri-Centre Publicité : 04 70 02 53 53

Retraite Sportive de l'Allier

Sport et santé pour les seniors

La forme à tout âge

CODERS 03

Conseil Général Département de l'Allier

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Comité Départemental de la Retraite Sportive de l'Allier « CODERS 03 »

Une grande connaissance des attentes des seniors, après 25 années d'existence.

Une liaison réelle avec le terrain

* Un comité directeur composé de 19 membres élus,
* 3 commissions : formation, administration, et développement-communication
* **27 clubs** sur le département.

Une dynamique forte : **2 800 adhérents** début 2013, dont près de 900 nouveaux au cours des 5 dernières années.

Des propositions diversifiées, avec **20 activités physiques et sportives :** randonnée pédestre, gymnastique de maintien en forme, gymnastique aquatique, activités dansées, swin golf, cyclotourisme, VTT, tir à l'arc, tennis de table, tennis adapté, pétanque, yoga, taï chi, self défense, Tchi kong, raquettes à neige, ski alpin, ski de fond, marche nordique et mémoire en éveil.

Un réservoir d'animateurs bénévoles, compétents et disponibles : à ce jour, près de 205 adhérents ont obtenu leur brevet d'animateur fédéral. Ce qui n'exclut pas la collaboration avec des professionnels pour des activités spécifiques (yoga, par exemple).

Une licence unique pour toutes les activités

Convivialité, solidarité, écoute, font partie de la vie du retraité sportif

Le plaisir d'être actif, ensemble

Gymnastique de maintien en forme

Aide à l'amélioration de la coordination, de l'équilibre, de la souplesse, au maintien de la masse musculaire, prévient ou soulage les maux de dos et les couleurs articulaires...

Gymnastique aquatique

Activité corporelle très complète, sans risque, accessible à tous : l'eau permet des mobilisations articulaires amples, des efforts musculaires en douceur et une maîtrise de la respiration...

Cyclotourisme - VTT - VTC

La pratique du vélo diminue l'anxiété et l'instabilité émotionnelle, améliore l'humeur et augmente la résistance au stress, agit sur la conservation de l'amplitude respiratoire, l'amélioration de la circulation veineuse, la préservation des fonctions neurologiques (équilibre, adresse, vigilance)...

Activités dansées

La danse contribue au maintien des capacités de mémorisation, d'équilibre et de coordination, accroît la résistance physique, favorise le sommeil, permet de conserver le corps en bonne santé...

Swin Golf

Améliore la concentration, les capacités d'observation, l'adresse, la patience, la coordination, la maîtrise de soi et favorise l'apaisement, dans des environnements agréables...

Tir à l'arc

Contribue au maintien ou à l'amélioration des capacités d'adresse, de précision et de coordination (réflexes, équilibre...), agit sur la résistance au stress, la concentration, la volonté, la rigueur...

Tennis de table

Permet de développer les qualités physiques ou morales telles que : concentration, anticipation et vision du jeu, autocritique de son geste ou de sa tactique de jeu, sociabilité...

Randonnée pédestre

Allie convivialité et effort physique gradué dans des environnements choisis et variés. Pratiquée dans de bonnes conditions, améliore les capacités cardio-pulmonaires...

Pétanque

Activité ludique, sollicite un travail des muscles et des articulations, favorise la concentration, entretien la souplesse, développe des qualités techniques, sociales...

Raquettes à neige

Activité conviviale, à la portée de chacun, sport de détente pour découvrir la nature et la montagne : permet d'améliorer l'équilibre, la coordination, la fonction cardio-respiratoire...

Yoga

L'objectif du yoga de base est l'équilibre du physique et du mental. Bien adapté, il va faciliter : détente totale, maîtrise de soi, concentration, assouplissement, équilibre...

VIVRE A MARIGNY

► *La vie rêvée des mets*

RECETTES ESTIVALES : UN PEU DE SOLEIL ET DE CHALEUR DANS LES VERRES ET LES ASSIETTES !

Mojito

Avec le Cuba Libre et le Daïquiri, le Mojito fait partie des légendaires cocktails cubains. Rappelons qu'à l'époque de la Prohibition américaine, période au cours de laquelle la vente d'alcool est désormais interdite, Cuba devient le plus grand bar à ciel ouvert d'une certaine Amérique assoiffée ; la mafia fait alors de cette île la base arrière de son trafic d'alcool, et les bars de La Havane voient se côtoyer stars hollywoodiennes – Frank Sinatra, Ava Gardner ou encore Greta Garbo – et mafieux tels que Lucky Luciano.
Fort apprécié de l'écrivain et journaliste américain Ernest Hemingway qui venait régulièrement le déguster au légendaire bar de La Havane *La Bodeguita del Medio*, le cocktail s'est exporté, aux États-Unis d'abord, puis en Europe. C'est aujourd'hui une référence classique dans la plupart des bars du monde entier.

Dans un verre, sur de la glace pilée :
Ecraser 4 à 5 feuilles de menthe verte.
Ajouter le jus d'1/2 citron vert, 2 cuillerées à soupe de sirop de sucre de canne, 4 cuillerées à soupe de rhum blanc cubain (Havana Club par exemple), quelques gouttes d'angostura bitter.
Compléter avec de la glace pilée et de l'eau gazeuse.
Remuer.

A consommer avec modération ; l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

***

Tarte fine à la tomate, au parmesan et au chorizo

<u>Ingrédients (pour 4 personnes)</u>
4 tomates (de type Roma ou Olivette : plus fermes, elles ne détremperont pas la pâte)
2 rouleaux de pâte feuilletée
2 cuillerées à soupe de moutarde
Un morceau de chorizo
Un morceau de parmesan
Quelques feuilles de basilic
Huile d'olive
Vinaigre balsamique
Sel et poivre du moulin

Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6).
Découper 4 disques de pâte afin de réaliser des tartes individuelles. Les piquer à l'aide d'une fourchette et les cuire au four pendant 5 minutes environ (les recouvrir pendant la cuisson afin qu'ils restent bien plats, par exemple en plaçant dessus une deuxième plaque ou en les recouvrant de papier sulfurisé et de haricots blancs).
Badigeonner de moutarde les disques de pâte ainsi précuits, puis les recouvrir de rondelles de tomate. Ajouter le chorizo détaillé en lanières et le basilic ciselé. Arroser d'un filet d'huile d'olive. Saler, poivrer et remettre au four pendant 10 à 20 minutes selon la puissance du four.
Au moment de servir, ajouter un filet de vinaigre balsamique, des copeaux de parmesan (réalisés à l'aide d'un économe) et éventuellement du basilic frais ciselé.

VIVRE A MARIGNY

► *La vie en presse*

MARIGNY

La municipalité à l'heure du bilan

La population marignyssoise a répondu nombreuse à l'invitation de Philippe Prugneau, maire, et de son conseil municipal pour la présentation des vœux. Des vœux où Philippe Prugneau a confirmé qu'il briguerait un troisième mandat en mars.

Auparavant, il a évoqué le souvenir de Marie Diat et Jean Régnault, décédés dans l'année. Il s'est félicité du mariage qui a eu lieu en 2013 sur la commune, et des quatre naissances. Il a salué l'arrivée des nouveaux habitants.

VŒUX. Le conseil municipal au grand complet au côté du maire, qui a annoncé son intention de se représenter.

Philippe Prugneau est enfin revenu sur les principaux travaux et investissements communaux (réfection de plusieurs chemins, approbation du PLU, changement de matériel informatique de la mairie, participation à la construction du nouveau centre social à Souvigny).

Moulins

Le 08/01/2014

MARIGNY

Les maisons fleuries récompensées

Le jury, lors de sa tournée d'évaluation, a eu fort à faire pour départager les prétendants, mais comme il fallait bien trancher, c'est le fleurissement de Luc et Marie-Jo Fillère qui a été préféré à ceux de Franck Souverain et Nathalie Brunet, de Bruno et Michèle Bernadon, et d'Alain et Martine Hamel en ce qui concerne les maisons d'habitation.

Du côté des cours de fermes, Foulques et Sylvie de Barmon s'imposaient devant Emmanuel Bréchignac et Perinne Bonté.

Par ailleurs, de nombreuses maisons ont été saluées pour la qualité de leur ornement : Michel et Anne-Marie Surleau, Jean-Paul et Jacqueline Perronny, Didier Régnault et Carole Didier, Michel et Thérèse Régnault, Jean-Claude et Marie-Thérèse Chabot, Jean-Paul et Simone Couturier, Jean-Christophe et Caroline Deceuninck, Daniel et Sylvie Régnault, et Simone Bergerat.

LOTS. Les lauréats ont été récompensés avec des bons d'achat.

Enfin, pour le concours départemental, les maisons Fillère et Souverain ont été proposées.

Des bons d'achat de fleurs ont été remis à tous les lauréats.

Le 20/01/2014

MARIGNY

Les visibilités routières améliorées

PRÉCAUTIONS. La prévention des accidents passe par le renforcement de la sécurité.

Le broyeur communal se déplace le long de tous les chemins afin de reprofiler les haies ou autres bordures.

C'est ainsi que des Moriaux à Rotière en passant par Thiange ou les Praux, les visibilités sont maintenant optimales.

Dans la foulée, les chemins de moindre importance seront traités à leur tour.

Le 15/01/2014

MARIGNY

Les projets du CCAS

■ Réunis autour de Philippe Prugneau, maire et président du CCAS, les membres du conseil d'administration ont évoqué le repas des aînés qui aura lieu dimanche 19 octobre, à la salle des fêtes. Cinquante-deux personnes (dont trois nouvelles) de plus de 60 ans y seront conviées. En ce qui concerne les colis de Noël, offerts cette fois aux plus de 65 ans, trente-trois Marignyssois en bénéficieront.

Le 21/03/2014

MARIGNY

Philippe Prugneau réélu maire

CONTINUITÉ. Le maire, Philippe Prugneau, entouré de Robert Eraud et Pierre Bréchignac.

C'est sans surprise que le conseil municipal fraîchement élu a porté toutes ses voix (onze) sur Philippe Prugneau, l'installant pour un troisième mandat à la tête de la commune, tandis que Robert Éraud et Pierre Bréchignac ont conservé, à l'unanimité, leurs fonctions de premier et second adjoint.

Enfin, il a été acté que la commune serait représentée à la communauté d'agglomération par Philippe Prugneau, maire, suppléé le cas échéant par Robert Éraud, premier adjoint.

Le 01/04/2014

Marigny

Ins. : 173 Vot. : 134 Part. : 77,5 % Exp. : 129 Sièges à pourvoir : 11

Élus : 11 ***Tous les sièges sont pourvus.***

Marigny uni – Nombre d'élus : 11. Marie Beaufils, 125 (élue); Nicole Buxerolles, 122 (élue); Jean-Claude Diat, 121 (élu); Morgane Loquet-Wirth, 121 (élue); Philippe Prugneau, 120 (élu); Pierre Brechignac, 117 (élu); Foulques De barmon, 112 (élu); Jean-Christophe Deceuninck, 112 (élu); Robert Eraud, 110 (élu); Didier Regnault, 107 (élu); Jean-Pierre Regnault, 106 (élu).

Le 24/04/2014

MARIGNY

La bibliothèque renouvelle son offre

CHOIX. L'employée du bibliobus *(à droite)* et une Marignyssoise (sans oublier Yannique Barast, la secrétaire de mairie) ont fait cause commune pour approvisionner la bibliothèque.

Le bibliobus départemental est passé en mairie afin de remplacer les livres prêtés lors de son dernier passage. C'est ainsi que pas moins de 193 volumes ont été renouvelés dans tous les genres, romans, documentaire, histoire, bandes dessinées pour petits et grands, etc.

Ces ouvrages s'ajoutent aux quelque mille cinq cents appartenant à la commune, de quoi donc satisfaire le plus grand nombre. Quant au prochain passage du bibliobus pour la même opération, ce ne sera pas avant septembre.

Le 12/04/2014

MARIGNY

La commune veut garder ses deux fleurs

VILLAGE FLEURI. Rien n'a été laissé au hasard pour que le village soit encore plus agréable.

Être un village fleuri et obtenir une deuxième fleur comme en 2009, c'est bien mais conserver ces deux fleurs dans le temps, c'est encore mieux. Aussi, la commission du fleurissement, présidée par Philippe Prugneau, maire, s'est attachée à préparer la prochaine échéance.

Peu de ratés en 2013 étant à relever, la discussion a rapidement évolué vers les nouvelles compositions de massifs disséminés sur la commune.

A l'issue de la réunion, l'agencement de la quasi-totalité des parterres était arrêté mais une seconde réunion est programmée tout prochainement pour le choix définitif.

Le 23/04/2014

SOUVIGNY

Alain Déternes président du Sivom

Le syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) Rive gauche Allier (Souvigny) a tenu sa première assemblée générale de la mandature.

Après une présentation du fonctionnement, de l'organisation de l'équipe de dix-sept agents, et de la bonne santé financière du Sivom, les élus ont procédé à l'élection des membres du bureau.

Celui-ci se compose ainsi : président, Alain Déternes, maire de Tronget ; vice-présidents, Yves Simon (Meillard), Yves Petiot (Noyant) ; membres, Patrick Bertrand (Contigny), Robert Eraud (Marigny), Michel Bayon (Bressolles), Jean-Claude Albucher (Souvigny), Lionel Riboulet (Chemilly) et Serge Casciaro (Le Theil).

Le comité syndical a tenu à saluer Christian Soteau, président sortant, pour ses treize années de saine gestion à la tête du Sivom.

EASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Alain Déternes, maire de Tronget, a été élu président.

Pratique. Pour toutes informations complémentaires, consulter le site internet du SIVOM : www.sivom-rga.fr

Le 13/05/2014

MARIGNY

Les chemins communaux inspectés

EXPERTISE. Le maire et sa commission ont répertorié toutes les améliorations à apporter aux chemins communaux.

La commission de la voirie, dirigée par le maire Philippe Prugneau, a parcouru dans sa totalité les chemins communaux afin de déterminer les portions qui mériteraient une remise en état.

Après un examen attentif, les priorités ont été actées. Elles devraient concerner principalement diverses parties du chemin des Praux. D'autres améliorations où aménagements seront étudiés aux Bourdais, aux Guilleminots et à proximité de Charnes. Des devis vont être demandés.

Par ailleurs, les travaux effectués l'an dernier sur les Jandiaux et Thiange n'ont pas fait l'objet de remarques particulières.

Le 29/05/2014

Marigny

Ins. : 174 Vot. : 91 Part. : 52,3 % Exp. : 81
Blancs : 6 Nuls : 4

Pornet	0	0 %	Savre	0	0 %
Nomain	0	0 %	De Prevoisin	0	0 %
Provost	1	1,2 %	Georgette	0	0 %
Monot	8	9,9 %	Knobelspiess	0	0 %
Thillaye	0	0 %	Court-Fortune	4	4,9 %
Hortefeux	20	24,7 %	Morel Darleux	7	8,6 %
Robrolle-Mary	1	1,2 %	Brousseau	0	0 %
Danieau	7	8,6 %	Vaton	0	0 %
Michel	0	0 %	Heusquin	5	6,2 %
Denanot	14	17,3 %	Oger Nivard	0	0 %
Berettoni	0	0 %	Poujade	0	0 %
Plassard	0	0 %	Auconie	10	12,3 %
Huiot	4	4,9 %			

Elections Européennes
le 26/05/2014

MARIGNY

Le village a été fleuri

ORNEMENT. Marc Douet *(à droite)* et Didier Olivier ont réalisé toutes les décorations florales.

Marc Douet, employé communal et son aide, le saisonnier Didier Olivier ont mis un point final à l'élaboration des divers massifs de fleurs qui, comme chaque année, vont agrémenter le bourg et ses environs.

Et si la météo veut bien épargner le village de ses caprices, les habitants et promeneurs pourront profiter sans compter des parterres, suspensions et autres jardinières répartis en de nombreux endroits.

Le 15/06/2014

MARIGNY

Le bulletin municipal se prépare

INFORMATIONS. Les dernières informations concernant la vie communale seront dans le prochain bulletin municipal. Il sera bientôt distribué dans les boîtes aux lettres.

Le bulletin municipal sera prochainement chez les Marignyssois.

51e numéro

Les membres de la commission communication a planché sur la maquette. Les lecteurs retrouveront tout d'abord dans ce 51e exemplaire l'édito du maire, et pêle-mêle, toute l'activité de la commune : compte rendu des conseils municipaux, éclairage sur l'USM et le comité des fêtes, dates des prochaines manifestations, ou diverses informations pratiques.

Le 08/06/2014

MARIGNY

Le comité des fêtes prêt pour 2014

Le comité des fêtes s'est réuni en assemblée générale, en présence de Philippe Prugneau, maire et président d'honneur. La trésorière Geneviève Aubenas a indiqué que les comptes sont pratiquement à l'équilibre, après les cinq manifestations organisées en 2013.

Les dates des activités à venir ont été arrêtées et le bureau, sans surprise, a été reconduit en totalité.

Le calendrier. Soirée théâtrale, samedi 12 avril ; marche de l'omelette, samedi 3 mai ; méchoui, samedi 21 juin ; soirée, avec thème à définir, samedi 4 octobre, et soirée de Noël, samedi 6 décembre.

ANIMATION. Le temps est au beau fixe, au comité des fêtes.

Le bureau. Président d'honneur, Philippe Prugneau, maire ; président, Jean-Michel Sausa ; vice-président, Didier Régnault ; trésorière, Geneviève Aubenas ; trésorier adjoint, Jean-Claude Diat ; secrétaire, Isabelle Sausa ; secrétaire adjointe, Sylvie de Barmon ; membres, Michel Surleau, Philippe Aubenas, Laurent et Isabelle Viradoux, Foulques de Barmon, Carole Didier, Emmanuel Bréchignac, Perrine Bonté, Jean-Christophe Deceuninck, Yvan Régnault et Jean-Jacques Pinson.

Le 12/01/2014

MARIGNY

Le comité des fêtes prépare la soirée théâtrale

CONTINUITÉ. Le comité des fêtes est en piste pour 2014.

Le comité des fêtes s'est réuni sous la présidence de Jean-Michel Sausa pour préparer la première manifestation de l'année, la soirée théâtrale, qui aura lieu samedi 12 avril, à la salle des fêtes.

C'est la troupe avermoise « Pilouface », déjà en scène l'an dernier, qui assurera le spectacle avec la nouvelle pièce hilarante de Laurent Ruquier, *Les grosses chaleurs*. L'entrée a été fixée à 6 € pour les adultes, à 2 € pour les moins de 10 ans, et elle sera gratuite pour les enfants de moins de 6 ans.

Le spectacle débutera à 20 heures, avec une ouverture des portes de la salle des fêtes à 19 h 30.

Par ailleurs, la 18e marche de l'omelette du samedi 3 mai a également été évoquée au cours de la réunion. Si les deux parcours de 8 et 16 km seront évidemment différents de ceux de l'an dernier, les engagements seront inchangés par rapport à 2013, à savoir 2 € pour la marche de 8 km et 3 € pour celle de 16 km. En début de soirée, l'omelette sera à la disposition des participants.

Le 16/03/2014

MARIGNY

Grosse chaleur sur la salle des fêtes !

COMÉDIE. La troupe avermoise Pilouface, au service d'une pièce désopilante.

Une grosse chaleur va s'abattre sur la salle des fêtes, samedi 12 avril, à 20 heures, pour la quatrième représentation théâtrale du comité des fêtes.

La troupe avermoise Pilouface présentera une comédie de Laurent Ruquier, intitulée *Grosse chaleur.*

PRATIQUE. L'ouverture des portes est prévue à 19 h 30 (adultes, 6 € ; de 6 à 10 ans, 2 €).

Le 09/04/2004

MARIGNY

Pilouface a régalé son public

PILOUFACE. Jean-Luc Dorsit, Évelyne Albouy, Jérôme Seyve, Cécile Geay, Sylvie Chevenon et Laurence Lefebvre (de g. à dr.).

Une salle des fêtes qui avait quasiment fait le plein, une pièce dont les répliques déclenchent des rafales de rire et la troupe avermoise « Pilouface » en grande forme : il n'en fallait pas plus pour que les spectateurs de « Grosse chaleur » sortent enchantés de leur soirée.

La quatrième représentation théâtrale du comité des fêtes s'est déroulée dans une bonne humeur généralisée et si la pièce de Laurent Ruquier prête à rire, la performance des comédiens amateurs Jean-Luc Dorsit (aussi metteur en scène), Évelyne Albouy, Sylvie Chevenon, Laurence Lefebvre, Jérôme Seyve et Cécile Geay doit être saluée. Ils ont su créer en permanence une communion avec un public qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements tout au long du spectacle.

Public qui a également apprécié la prestation des « hommes de l'ombre » que sont Michel Petiot (décors), Lionel Olivier (sonorisation) et Jean-Luc Albouy (coordination générale).

A écouter les commentaires des uns et des autres à la sortie, une cinquième édition paraît indispensable.

Le 16/04/2014

La marche de l'omelette, samedi

La 18e marche de l'omelette du comité des fêtes aura lieu ce samedi. Deux circuits à travers le bocage seront proposés aux randonneurs, le premier de 8 km et le second de 16 km.

Les départs de la salle des fêtes, où les engagements seront pris à partir de 14 heures, devront avoir lieu obligatoirement entre 14 h 30 et 15 h 30. Bien entendu, des relais « remontants » seront implantés sur les parcours et, pour terminer la journée, la omelette sera à disposition des participants et de leurs amis.

ORGANISATION. Le responsable, Didier Régnault.

Pratique. Engagements de 2 € pour le tracé de 8 km et de 3 € pour les 16 km. Repas (omelette, frites, salade, fromage et dessert) 9 €. Pour tout renseignement complémentaire, contacter Didier Régnault 04.70.43.93.55 ou Jean-Michel Sausa 04.70.43.90.13.

Le 29/04/2014

MARIGNY

Record pour la marche de l'omelette

Malgré un temps maussade, la 18e marche de l'omelette a battu son record de fréquentation avec pas moins de cent vingt-sept randonneurs, dont une cinquantaine a fait le grand parcours de 16 km.

S'élançant à leur guise entre 14 h 30 et 15 h 30, les marcheurs ont arpenté le bucolique bocage marignyssois au gré des deux parcours dont les tracés, d'après les dires des uns ou des autres, ont été particulièrement appréciés.

SOUS-BOIS. Les participants ont été séduits par les tracés proposés.

Pour la cinquième année consécutive, la coupe du groupe le plus nombreux a été remise par Didier Régnault aux marcheurs de Neuvy, tandis que Guillaume Chassery 4 ans, qui a bouclé sans sourciller le tracé de 8 km, a reçu la coupe destinée à récompenser le plus jeune participant.

Enfin, après la remise des récompenses, la majorité des randonneurs a dégusté la traditionnelle omelette.

Le 07/05/2014

MARIGNY

Le méchoui du 21 juin en préparation

ORGANISATION. La mise en place des festivités s'est déroulée dans la bonne humeur.

Après avoir fait un retour sur la 18e marche de l'omelette qui, malgré le temps maussade, a battu son record de participants, les membres du comité des fêtes se sont penchés sur le méchoui qui aura lieu samedi 21 juin. Les festivités sont organisées avec la municipalité qui a la main mise sur les activités (jeux gratuits pour enfants, promenade en calèche, animation de la soirée) et le feu d'artifice, le comité des fêtes s'occupant de la restauration.

Le 02/06/2014

MARIGNY

Sarvemm promènera petits et grands

FORCE TRANQUILLE. Michel Mortelier *(à droite)* et son aide Pascal Gueresse présentent fièrement Sarvemm !

Le brave cheval comtois Sarvemm, 8 ans et approchant les 800 kg sur la bascule, a été acheté par Michel Mortelier alors qu'il avait 6 mois.

Depuis, cet hongre, véritable force de la nature, se partage entre le travail de la terre et les attelages pour une bonne trentaine de randonnées par an.

Avec la calèche couverte qu'il tire sans sourciller, il participe ainsi à diverses manifestations (mariages, fêtes locales) ou tout simplement à des promenades pour les particuliers qui en font la demande, contre une modeste rétribution.

Ce samedi 21 juin, à l'occasion du méchoui du comité des fêtes, Sarvemm sera à Marigny. Les plus petits pourront délaisser un instant les jeux gonflables mis en place par la commune pour effectuer, tout comme les plus grands d'ailleurs, une escapade d'un autre temps en parcourant placidement et en musique, les rues du bourg, tout comme autrefois !

Pratique. Tél. 04.70.43.63.04

Le 17/06/2014

MARIGNY

Le couscous de l'USM très apprécié

Rien de tel pour souder un groupe que des retrouvailles autour d'un bon repas. Les dirigeants de l'USM ont convié les joueurs, leurs épouses et enfants à un couscous. Plusieurs joueurs manquaient à l'appel, mais ils ont eu tort, car, préparé de façon experte par Yamouna, compagne de Grégory Marquet, le couscous a été très apprécié.

Le 14/03/2014

MARIGNY

L'USM sans pitié pour Pouzy, battu 7-0

Les nouveaux maillots portés par l'USM lui ont porté chance et Pouzy-Mésangy B en a fait les frais.

Dès le début du match, l'USM mettait la pression sur la défense de Pouzy et le score de 2-0 à la pause (buts de Rémy Morel) pour Marigny ne reflétait qu'imparfaitement sa domination.

A la reprise, les hommes du président Franck Souverain ne faisaient pas dans le détail et, après une heure de jeu, l'issue des débats ne faisaient guère de doute. Jean-Michel Sausa, Raphaël Vaujour, Jean-Christophe Deceuninck et Grégory Véniat ont mis au supplice le gardien adverse, avant que Grégory Marquet inscrive le dernier but, d'une reprise de volée magnifique.

SUCCÈS. Franck Souverain (en haut à gauche) et Philippe Roblin encadrent des marignyssois prolifiques.

Le 08/04/2014

MARIGNY

Les 20 ans de l'USM seront célébrés

Lors de son assemblée générale, l'USM a fait le bilan de la saison écoulée et préparé celle à venir. Le président Franck Souverain s'est dit globalement satisfait des résultats que ce soit en championnat (4e place en 3e division) ou en coupes Jean-Vidal et Paul-Baptiste, mais aussi de l'excellente ambiance qui règne entre tous.

STAFF. Les dirigeants de l'USM au grand complet se sont projetés en 2015. Un nouvel entraîneur devra être nommé.

De son côté, le responsable sportif Raphaël Vaujour a attribué un satisfecit à ses joueurs en raison d'une bonne présence aux entraînements et d'une saison très correcte. Il a annoncé qu'il ne serait cependant plus le coach la saison prochaine, surprenant un peu tout le monde.

Point d'orgue de la saison prochaine, la célébration de la vingtième saison du club a ensuite été abordée. Une réunion préparatoire aura lieu fin août/début septembre.

Le bureau. Président, Franck Souverain ; vice-président, Yves Philippe ; secrétaire, Mickaël Vignal ; secrétaire adjointe, Chantal Philippe ; trésorière, Nathalie Brunet ; trésorière adjointe, Stéphanie Philippe.

Pratique. Les joueurs intéressés par l'USM peuvent contacter le président au 06.70.05.66.42.

Le 04/06/2014

MOTO

Le retour de Marc Auboiron sur les circuits européens

PRÉPARATION. Le Marignyssois va entrer doucement, mais sûrement, dans la compétition !

Le 28/02/2014

L'édition 2014 du championnat d'Europe des « Vieilles Tiges » débutera le premier week-end d'avril. Marc Auboiron tentera de conserver, voire d'améliorer, la troisième place sur le podium, conquise de haute lutte l'an dernier.

Sept courses sont au programme cette année, au rythme d'une par mois, contre six en 2013. La première aura lieu sur le circuit du Castellet, avant, tour à tour, la Hollande, l'Espagne, la Belgique, la Croatie, l'Angleterre et l'Italie pour finir. A priori, Marc Auboiron n'est pas un fan des deux premiers circuits (Castellet et Hengelo), mais, en vieux briscard, il saura s'adapter. Par contre, sa visite en septembre à Donnington, où il n'a plus couru depuis belle lurette, lui rappellera le bon vieux temps où il se battait en 125 ou 250 lors de ses belles années.

Du côté de la préparation de la moto n° 16, qui a donné entière satisfaction en 2013, il n'y a pas eu grand-chose de fait pour l'instant : « Je vais m'y mettre prochainement », avoue-t-il.

MARIGNY

L'inusable Marc Auboiron repique

RÉGLAGES. Pour l'instant, le bolide est désossé mais il faudra, cette année encore, compter avec le sorcier marignyssois.

Le 03/04/2014

C'est sur le circuit Paul-Ricard au Castelet que Marc Auboiron va renouer, ce week-end, avec le championnat d'Europe des Vieilles Tiges qui va ensuite l'emmener en Hollande, Espagne, Belgique, Croatie, Angleterre et Italie. Sur un circuit où il a bataillé pour la dernière fois en 1999, en 125, lors du championnat de France, le Marignyssois devra s'employer ferme pour s'extirper de la meute des quarante-cinq concurrents (350 et 250 confondus) et ne pas, dès la première des sept courses, hypothéquer ses chances de conserver la belle troisième place obtenue en 2013.

Les derniers essais de la moto sur le circuit du Val de Vienne se sont révélés très encourageants et comme le moustachu pilote s'avère encore droit dans ses bottes, les adversaires de Marc Auboiron, même les plus jeunes, devront être à fond pour espérer contrarier le vieux sorcier du guidon.

Bonne entame d'Auboiron au Castellet

MOTO. Marc Auboiron n'a pas raté sa rentrée lors de la première épreuve du championnat d'Europe 2014 des motos classiques des années 80, sur le circuit du Castellet. Après essais et qualifs avalés sans sourciller, Marc Auboiron s'est « félicité d'avoir retrouvé de bonnes sensations sur un circuit où il n'avait pas bataillé depuis une bonne quinzaine d'années ». Lors de la première manche, Auboiron doit se contenter d'une 5e place. Lors de la seconde manche, l'étranglement du départ lui cause quelques soucis, et pour ne rien arranger, alors qu'il est à la lutte pour le podium, un concurrent en 350 fait une embardée sous son nez, ce qui l'oblige à un écart salvateur, mais avec la perte de temps inhérente. « Les autres ne m'ont pas attendu » s'amuse-t-il. Pourtant, il boucle cette seconde course à la 4e place et, au total des deux manches, se retrouve 4e sur la quinzaine de 250 au départ. Le Marignyssois pointe en 8e position sur 19 en masters (plus de 55 ans, 250 et 350 cm³). Prochain rendez-vous samedi 3 et dimanche 4 mai à Hengelo (Hollande).

Le 16/04/2014

MARIGNY

Les assistants de Marc Auboiron en piste

COMPÉTITION. Les deux assistants de Marc Auboiron *(au centre)* ont encore du travail pour espérer rejoindre leur mentor.

Le 29/04/2014

Charles Voignier, étudiant de 19 ans, et Sébastien Marin, ancien boxeur de 35 ans, les deux assistants habituels de Marc Auboiron, ont décidé eux aussi de tâter du guidon.

Ils ont disputé à Roanne la première des six manches du championnat de France en 80 cm³. Après des essais globalement satisfaisants, les deux novices connurent des fortunes diverses lors de la compétition. Si Sébastien Marin pointait au final à la 6e place, résultat encourageant pour une toute première course, Charles Voignier, péchant physiquement en fin d'épreuve, dut se contenter d'un classement moins valorisant. Dommage car sa moto AVM fabriquée entièrement à Marigny a plutôt tenu ses promesses.

La poisse d'Auboiron aux Pays-Bas

CONTRASTE. Samedi noir mais dimanche plus chatoyant pour Auboiron.

Le 20/05/2014

Après le Castellet, la deuxième course du championnat d'Europe de l'International classic grand prix à Hengello (Pays-Bas) a été très contrastée pour Marc Auboiron.

Il est des jours que l'on n'oublie pas et le samedi sera de ceux-là. Les pépins du Marignyssois ont débuté lors de la première qualif avec une bielle serrée dès le deuxième tour de circuit. Le temps de changer le moteur en catastrophe et l'embrayage a explosé. Consolation quand même avec un quatrième temps réussi avant la casse !

Le point d'orgue des misères allait venir en fin d'après-midi pendant la première manche de la course. Après un bon départ, Auboiron étant sur le point de griller les trois cadors Reuberger, Sleigh et Tennstadt, a raté son freinage.

Pas de bobo, ni pour l'homme, ni pour la machine, mais la manche se finira sans lui. « J'ai confondu vitesse et précipitation, et en plus, le jour de mes 59 ans ! », constate le pilote, un brin dépité.

Le bilan du dimanche sera lui beaucoup plus reluisant. Auboiron, tirant les leçons de la veille, a terminé à la troisième place derrière l'Autrichien Reuberger, un ton au-dessus des autres, et dans la roue de l'anglais Sleigh, ce qui lui vaut finalement de clore ce week-end mi-figue, mi-raisin, à une satisfaisante quatrième place sur le total des deux manches. ■

MOTO ■ Le pilote de Marigny quatrième en Espagne

Marc Auboiron régulier à Jarama

La troisième course du championnat d'Europe des motos des années 1974 à 1984, disputée sur le circuit espagnol de Jarama, n'a pas eu de conséquence notable sur le classement au général de Marc Auboiron qui reste dans sa catégorie des 250 à une estimable quatrième place.

L'écart avec le podium, en revanche, s'est gonflé, passant de 20 à 31 points tandis que, dans le rétroviseur, la menace du Français Levieux semble se préciser.

Rendez-vous en juillet en Belgique

BAGARRE. Auboiron va devoir batailler s'il veut être, comme l'an dernier, sur le podium à l'issue du championnat.

Le 20/06/2014

Rassuré par son cinquième temps en qualifs, Auboiron a terminé la première manche en grattant une place, en quatrième position, deux secondes derrière l'Anglais Sleigh, et au coude à coude avec l'Allemand Tennstadt et le Français Levieux, sur un circuit rendu glissant par l'action de la chaleur sur l'important dépôt de gomme laissé notamment par les voitures de course qui utilisent aussi Jarama.

Reparti pour les douze tours de la seconde manche, et bien que connaissant les problèmes d'adhérence, le Marignyssois a fait une embardée en tentant de s'extirper coûte que coûte de la meute dans un virage à 180°. Même s'il a évité la culbute d'extrême justesse, Auboiron a dû calmer le jeu. Au total des deux manches, il termine malgré tout en quatrième position.

Début juillet, sur le circuit belge de Spa, il s'agira tout simplement de rester dans la course au podium, ce qui ne s'annonce pas de tout repos, notamment avec la présence de concurrents plus jeunes et plus téméraires que le Bourbonnais. ■

Le carnaval de Moulins fait carton plein

POPULAIRE. Il y avait du monde, beaucoup de monde, hier, à Moulins, pour le carnaval. Petits et grands ont paradé et se sont amusés dans les rues de la cité.

FOULE. Il avait disparu pendant plus d'une trentaine d'années. Il a été relancé et a d'abord connu des éditions au succès modeste. Mais hier, la foule était de retour. PHOTO SÉVERINE TRÉMODEUX

Le 06/04/2014

ASM. Moulinois, allez, allez, allez !

EN VITRINE

MARIGNY. Après vingt ans passés dans l'éducation nationale, Carole Didier, psychopraticienne, diplômée depuis 2004 de l'école parisienne de Gestalt (agréée par la fédération française de psychothérapie et de psychanalyse).

La psychothérapie se caractérise par la prise en compte de la personne dans sa globalité, souligne la responsabilité de l'individu et réhabilite le ressenti émotionnel et corporel. Elle s'adresse aux adultes, enfants, ados ou couples qui traversent des périodes difficiles (deuil, chômage, déprime, maladie, difficultés familiales, dépendance, etc.). Carole Didier soumet cette approche dans son cabinet récemment installé à Marigny, rue de la mairie.

Tél. 06.13.86.13.93. ■

Le 25/05/2014

MARIGNY

La fête des voisins aux « Guilleminots »

Ce n'est pas la pluie qui allait décourager les habitants du lieu-dit Les Guilleminots pour célébrer la fête des voisins ; mais, prudents, ils se sont quand même abrités pour déguster pizzas ou autres quiches, arrosés non pas de pluie, mais, avec modération, d'un petit rosé ! ■

Le 27/05/2014

Les heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi		14 h 00 à 18 h 30
Mardi	9 h 00 à 11 h 30	14 h 00 à 19 h 00
Jeudi		14 h 00 à 19 h 00
Vendredi		14 h 00 à 19 h 00

⇒ **LA BIBLIOTHEQUE** fonctionne aux heures d'ouverture de la mairie.
⇒ Si un ouvrage vous intéresse, nous pourrons peut-être vous le procurer…

Site internet de l a commune

www.marigny-allier.fr

Messagerie

marigny.mairie@wanadoo.fr

Tél. : 04.70.43.93.57 fax : 04.70.43.93.64